



Conseil de villages de Rouvrex et Florzé

18/10/22

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Ainsi que nous l'avions mentionné dans l'invitation distribuée par le Mouvement Citoyen (porte-à-porte auprès des villageois), le but des conseils de village est de permettre à chaque Sprimontois.e de faire part de ses souhaits, demandes, propositions en vue d'améliorer la qualité de vie dans le village, que ce soit à titre collectif ou personnel.

Le 18 octobre dernier, les villageois de Rouvrex et Florzé ayant répondu à notre invitation ont été accueillis au Gîte de Hagoheid pour procéder à leur premier conseil de village. Le débat fut serein, bienveillant et constructif; nous les en félicitons.

Plusieurs thématiques ont été abordées à propos desquelles nous avons interrogé le Collège Communal; vous trouverez ci-dessous les réponses qui nous ont été officiellement données.

Dans la mesure de ses modestes moyens (puisqu'il siège dans l'opposition), le Mouvement Citoyen a pris en charge une série d'actions visant à répondre aux demandes qui ont été exprimées lors de ce Conseil de Village.

SALLES de villages

Question au Collège Communal :

Quels projets avez-vous pour faire revivre les salles de Florzé et de Rouvrex ?

Envisagez-vous de consulter les villageois avant la mise en oeuvre d'un projet dans ces salles ?

Sachant que, notamment, des suggestions sont faites comme : salle à disposition de comités de village, salle de répétitions pour le foyer culturel (lequel serait en recherche), installation d'une antenne de l'administration communale ...

Réponse du Collège : pour la salle de Rouvrex : suite à la réception du rapport des pompiers, le rez-de-chaussée va de nouveau pouvoir être loué.

Une rencontre a eu lieu avec des représentants du village. Il peut déjà être confirmé qu'il n'y a pas de projet de logements dans ce bâtiment. Un subside de 100.014,35 € a été octroyé.

Quant à la salle de Florzé : il est compliqué de la rénover vu les budgets nécessaires.

Suite aux rencontres qui ont été organisées avec les citoyens, une fiche est établie dans le cadre du nouveau PCDR (Plan Communal de Développement Rural) sur un terrain avoisinant.

Action du MCS : Le Mouvement Citoyen vous communique ci-après la fiche du Plan Communal de Développement Rural, à ce propos.

Description succincte du projet

1.1. Description du projet à réaliser et nature des aménagements

Le projet consiste à offrir aux Sprimontois la possibilité de pouvoir profiter d'un espace de convivialité fédérateur *rue Vieille Chera* à Florzé. Concrètement, il s'agirait d'abattre le bâtiment accueillant la salle de village *La Renaissance* pour y développer un nouveau projet.

Au sein de l'espace proposé (terrain nu après démolition), il serait opportun d'aménager une infrastructure avec des aménagements susceptibles de proposer diverses activités à tous les citoyens, et particulièrement aux habitants de Florzé qui sont décentralisés par rapport au centre de Sprimont où se déroulent la majeure partie des activités.

Ces aménagements pourraient être parmi les suivants :

Un préau où il serait possible de s'abriter en cas de pluie, assez grand pour accueillir de petites fêtes comme celle des voisins; des terrains de pétanque; un potager collectif; des bancs, tables, poubelles; des racks pour vélos; quelques marquages au sol en guise de places de parking en bord de voirie; etc...

La maintenance et la gestion de tous ces aménagements souhaités sont à prendre en compte pour leur pérennisation. Il sera à cet effet judicieux de prévoir un minimum de points lumineux permettant d'assurer un éclairage sécurisant tout en valorisant le lieu.

1.2. Description du site dans son état actuel, de son environnement direct et le cas échéant, des services écosystémiques fournis

Mouvement Citoyen de Sprimont 6, rue Creumama 4141 LOUVEIGNE Tél: 0495/75.90.59
Adresse mail: mcsprimont2017@gmail.com Site internet: www.mcsprimont.com

«Aux élections, on vous demande votre voix, pas votre avis ! Avec le Mouvement Citoyen, cela peut changer!»

Bien que le bâtiment *La Renaissance* soit toujours debout, cette salle de village n'est plus susceptible d'accueillir des activités depuis un certain temps. Elle est en effet beaucoup trop vétuste et ne répond désormais plus aux normes demandées (notamment les normes incendie). La salle, qui manque de recul par rapport à la voirie *rue Vieille Chera*, ne bénéficie en outre pas d'un espace de parking; et au regard de sa situation géographique entre deux rues importantes, il est très compliqué de s'y garer à proximité.

2. Justification du projet

2.1. Justification par rapport aux besoins identifiés dans le diagnostic partagé et aux besoins spécifiques de la population concernée

La consultation citoyenne ainsi que les groupes de travail de tous les temps (relatif aux cadre de vie, tourisme et patrimoine) et La vie citoyenne (relatif à la vie socio-culturelle et associative) ont mis en exergue ce souhait majeur des Sprimontois : voir des espaces de convivialité réhabilités et aménagés afin de favoriser davantage le lien social qui se perd. En outre, le comité de village s'est déjà manifesté auprès de la Commune afin de trouver une nouvelle affectation à cette salle de village *La Renaissance*.

... La rénover coûterait également plus cher que d'en construire une nouvelle. Or, cette salle est primordiale pour les habitants de Florzé, très attachés à la convivialité qu'elle engendre. Enfin, au regard des différents éléments cités et techniques, un permis d'urbanisme ne serait certainement pas délivré par la Région wallonne en cas de réfection ou de reconstruction car cette salle se situe entre deux rues importantes et manque de recul vis-à-vis de celles-ci. Il est dès lors souhaité de la détruire pour y aménager à la place un bel espace ouvert avec un préau.

Notez que la rédaction du Plan Communal de Développement Rural n'est pas encore terminée et qu'il n'a pas encore été approuvé par la Commission Locale de Développement Rural, le Conseil communal et le Développement Rural. Cette fiche est donc un document de travail réalisé grâce aux nombreuses réunions citoyennes organisées avec le GREOVA et **susceptible de subir des modifications** avant sa présentation au Conseil communal.

Action complémentaire du MCS : A la demande d'une participante au Conseil de Village, habitante de Florzé, le MCS a soutenu financièrement la promotion d'une action de décoration du village à l'occasion de Noël (impression de flyers distribués dans le village). Au vu du nombre de maisons décorées, l'invitation semble avoir porté ses fruits. Les initiateurs espèrent que cette action pourra être le point de départ pour la création d'un nouveau comité de village à Florzé.

URBANISME - ENVIRONNEMENT

Notes du MCS: Le problème de l'urbanisme est mentionné dans la quasi-totalité des conseils de village, soit parce que les nouvelles constructions ne sont pas en harmonie avec l'environnement, (trop d'incohérence, les villages perdent de leur charme) soit parce qu'elles sont trop nombreuses. Il y a en permanence des chantiers sur les routes, lesquels sont souvent mal signalés.

Les participants au Conseil de Village ont exprimé:

- leur souhait de voir réapparaître des champs fleuris.
- leurs craintes concernant la préservation de l'environnement et du paysage, les gros projets industriels et leurs potentielles dérives (Kauffman)

C'est sous l'impulsion du Mouvement Citoyen de Sprimont que la commune s'est officiellement positionnée contre le projet « Kauffman » dont l'impact sur notre commune s'avérait non négligeable (augmentation d'un charroi dangereux).

Actions du MCS: Ainsi qu'il l'a organisé en septembre dernier sur la thématique «Les lieux de vie pour les aînés» et ainsi qu'il l'organisera au printemps prochain sur la thématique «la sécurité routière à Sprimont», le mouvement Citoyen organisera fin 2023 un forum général sur l'urbanisme et l'environnement, destiné à synthétiser les souhaits des Sprimontois.e.s et à dégager les lignes directrices d'une politique d'urbanisme à long terme. Ces lignes directrices seront la base de la politique d'urbanisme menée par le MCS, si après les élections de 2024, notre Mouvement fait partie de la majorité au Conseil Communal. Si le MCS n'est pas dans la majorité, ces lignes directrices seront proposées au nouveau Collège Communal.

Les haies :

Les villageois demandent que les politiques accentuent leur action de sensibilisation relative à l'importance des haies et souhaiteraient être informés des moyens à mettre en œuvre pour la plantation de haies, notamment au niveau des primes existantes. Il serait également utile de rappeler les règles à respecter lorsqu'un citoyen veut arracher une haie.

Question au Collège: La parution d'un article dans le bulletin communal serait-il envisageable (rédaction par notre service environnement) ? En même temps donner une information s'il y a possibilité d'obtenir des primes pour la plantation de haies ?

Réponse du Collège: Le Collège peut remettre un article dans le Sprimont Infos et communiquer le numéro du Sprimont Infos dans lequel des informations avaient déjà été reprises.

Réponse de l'Echevine, Madame VAN GOSSUM: *«Faisant suite à l'interpellation de Monsieur Beaufays (MCS), il a été demandé de refaire un article au printemps 2023.*

Le service environnement en copie de mon mail sera en charge de cet article. »

Le Collège confirme en outre que le fauchage tardif est d'application sur notre commune.

Potager et/ou verger collectifs (variétés locales et/ou rustiques)

Question au Collège : Le Mouvement Citoyen a demandé la liste des terrains communaux susceptibles de recevoir des projets tels que potagers collectifs, vergers conservatoires et/ou collectifs ?

Quand pouvons-nous espérer obtenir cette liste ?

Au conseil du mois de décembre le MCS a demandé pour la **troisième** fois d'obtenir la liste des terrains communaux disponibles puisque les citoyens sont demandeurs de savoir où il pourrait être notamment créé des potagers communaux. Le MCS est toujours en attente de l'information... Le MCS espère avoir une réponse en temps opportun afin de pouvoir lancer les projets au printemps!

Les villageois nous ont également fait part que certains citoyens se sont appropriés les «bacs potagers-partagés» de Florzé.

Action du MCS: Le Mouvement Citoyen propose de se réunir pour réinventer le projet: si des villageois souhaitent remettre le projet «bacs potagers-partagés» en route, le MCS se tient à votre disposition au 0495/759059 ou par mail à l'adresse mcsprimont2017@gmail.com.

Réappropriation par la collectivité de certains anciens chemins (repris par des privés)

Question au Collège : Certains chemins communaux se sont vu "intégrés dans des propriétés privées" illégalement par des propriétaires terriens. Avez-vous un cadastre de ces chemins ? Dans la négative avez-vous l'intention de l'établir ?

Que mettez-vous en œuvre pour lutter contre ce fléau ? Comment le citoyen pourrait-il vous aider dans cette tâche ?

Réponse du Collège : il faut inviter le citoyen à interroger les services communaux qui au vu de la situation consulteront l'atlas des chemins vicinaux. Il existe en effet beaucoup de situations où les citoyens pensent emprunter un chemin public alors que ce dernier n'existe pas légalement, les citoyens passant en réalité dans des propriétés privées.

Action du MCS: Le MCS a mis en place un groupe d'action visant à repérer les chemins joignant les différents villages de l'entité. L'idée étant de créer différentes boucles constituant entre elles de beaux circuits de promenade destinés, notamment, à préserver l'existence des sentiers de campagne. Si cette activité vous intéresse, vous pouvez contacter le groupe "Li voye del caracole". Responsable: Sylvie GARRAY 0488/51.03.30

MOBILITE BUS

Les villageois nous font part qu'à Rouvrex, aucun service de bus n'existe. Depuis des années, il se dit que les bus ne pourraient pas faire demi-tour à Rouvrex, lequel village, comme Chanxhe souffre d'un déficit flagrant concernant les lignes de bus.

Question au Collège: Qu'envisagez-vous de faire pour pallier à ce problème ? Comment le citoyen peut-il vous aider dans cette tâche ?

Le Collège confirme que les bus ne peuvent emprunter les rues de ces villages (rues étroites, impossibilité de faire des marches arrière, dénivelé trop important) et invite le Mouvement Citoyen à se faire également le relais des citoyens auprès du TEC.

Action du MCS: Le Mouvement Citoyen a fait une demande au TEC via l'organe du «Bassin de mobilité» en date du 30 novembre, et a adressé un rappel en date du 26 janvier. Cette seconde demande a enfin fait l'objet d'un accusé de réception. Le MCS attend la réaction du TEC. A défaut, il tentera par voie de presse de faire avancer les choses. (Lettre ouverte aux Ministres HENRY et GILKINET).

Abribus de Florzé (en descendant vers Aywaille):

Action du MCS: une demande a été introduite auprès du Collège Communal. Les réparations ou remplacement sont prévus au budget 2023.

LES JEUNES: Prévoir un endroit et des activités pour les rassembler

Proposer des animations dans la salle ?

Action du MCS: nous invitons le comité de Rouvrex, qui deviendra gestionnaire de la salle, à réfléchir sur la manière d'intégrer les jeunes dans le projet. Le MCS est à disposition si besoin d'aide.

Question au Collège:

Certains participants au conseil de village ont fait état d'un problème de drogue («trafic»), ce phénomène n'est pas nouveau, qu'avez-vous et que comptez-vous mettre en place, d'une manière générale sur la commune, et plus spécifiquement sur Florzé, où le problème semble bien implanté. Comment le citoyen peut-il vous aider dans cette tâche ?

Réponse du Collège: En référant à la zone de police Secova tél: 04/364.22.71

SECURITE-VITESSE

Vitesse excessive – Faut-il installer des chicanes ?

Fermeture de certaines routes (rue de la Liberté) + travaux = toutes les voitures passent au même endroit = danger. Sens giratoire ? Beaucoup de tracteurs (qui ne transportent pas du matériel agricole) et de camions énormes très chargés.

Il n'y a pas de trottoirs. Aménagement de la chicane rue de la Liberté, elle est trop difficile pour les vélos.

De plus en plus de gros camions sur les routes et à l'arrêt ... de plus en plus de charrois ... mauvais état des routes.

Action du MCS: nous constatons que dans tous les Conseils de village, la sécurité routière apparaît comme un problème essentiel. C'est la raison pour laquelle le Mouvement Citoyen organisera au printemps prochain un forum destiné à «cadastrier» les endroits les plus dangereux de la commune en matière de sécurité routière, et avec l'aide de spécialistes, nous élaborerons un panel de solutions qui seront soumises aux décideurs.

Les villageois sont demandeurs pour favoriser la mobilité douce. Reprendre le co-voiturage ?

Action du MCS: le projet du MCS est de relancer le covoit-stop sur notre commune avec notamment la tenue d'une banque de données des déplacements effectués de manière journalière par les Sprimontois.e.s désireux de mettre à disposition des places dans leur véhicule.

Actuellement les moyens humains et financiers du Mouvement Citoyen ne lui permettent pas de lancer ce projet.

APPEL AUX CITOYENS: S'il advenait que des volontaires veulent s'engager bénévolement dans la gestion de cet outil, le démarrage pourrait être programmé rapidement.

Intéressé? Contactez-nous à l'adresse mcsprimont2017@gmail.com

BIEN-ETRE

Action du MCS: Le Mouvement Citoyen souhaitait distribuer en même temps que le présent compte-rendu, (400 exemplaires) un exemplaire de la charte de la ruralité établie par des citoyens dans le cadre du Plan Communal de Développement Rural. Ceci afin que les villageois puissent en prendre connaissance ou se rappeler de son contenu. Cette démarche nous semble importante, ce document émanant de citoyens sprimontois. Le Collège Communal n'a pas souhaité fournir les exemplaires de cette charte. Il nous a simplement fourni la réponse suivante:

Réponse du Collège: Le Sprimont Infos, distribué en toute-boîte sur toute la commune en ce compris les villages de Florzé et Rouvrex, distribué en juin 2022 comportait un article relatif à la charte de la ruralité...

Plus d'informations ? Les agents de développement sont joignables par téléphone (04/384.67.88) ou par mail (pcdr@greova.be).

La charte de la ruralité est également disponible via le lien suivant:

<https://www.pcdr.be/wp-content/uploads/2022/05/04.2022-Charte-de-la-ruralite-Sprimont.pdf>

Nuisances : Les villageois font remarquer que de plus en plus de «petites nuisances» sont à déplorer (déjections d'animaux -notamment chevaux- tondeuses à des moments où elles ne sont pas autorisées, charroi important, feux ...). Ces thématiques se retrouvent dans les attributions du service environnement : il ne faut pas hésiter à demander un constat.

Philippe MAULE 04/382.43.00 philippe.maule@sprimont.be

Florence Huygen 04/267.68.91 florence.huygen@sprimont.be

Lola DEMBLON 04/267.68.90 lola.demblon@sprimont.be

PLAINE DE JEUX

Interrogé par les Conseillers communaux du MCS, quant à savoir si la plaine de jeux de Rouvrex pouvait être améliorée et sécurisée, le Collège a répondu par l'affirmative, bien qu'aucun budget ne soit actuellement prévu. Le service des travaux va examiner la situation par rapport aux barrières situées près des sculptures réalisées par les enfants.

SERVICES

Qui peut bénéficier des services « jardin » de la commune (conditions) ?

Le MCS rappelle: Sprimont Services s'adresse principalement aux + de 65 ans.

Augmenter votre confort à votre domicile, avec 3 services en 1 :

1. Le service du taxi social :

Pour vous déplacer, vous aider pour vos courses, vous rendre chez le coiffeur, à une activité de loisirs ou à vos rendez-vous médicaux... Faites appel au taxi social ! Les kilomètres sont facturés à 0,4046€ / km (ce montant peut être modifié annuellement). Le temps d'attente ou d'accompagnement du chauffeur sera limité à 1h et le surplus sera facturé 6€/heure. Une exception sera accordée pour les rendez-vous médicaux. Dans le cadre des trajets non-médicaux dans un rayon supérieur à 20 km au départ du domicile et nécessitant un aller-retour du chauffeur, le trajet « aller-retour » sera facturé deux fois.

2. Entretien et aménagement des espaces verts :

Pour entretenir vos extérieurs, votre potager, tondre vos pelouses, aménager vos jardins, taillez vos buissons et vos haies, déneiger votre allée ou nettoyer des tombes funéraires, etc. L'intervention pour l'entretien des jardins coûte entre 12,10 € et 15,10 € de l'heure par travailleur.

3. Petits travaux de l'habitation :

Pour vous dépanner, rafraichir vos pièces, déboucher votre évier, réparer vos robinets, régler un problème électrique ou placer un lustre : notre équipe d'ouvriers est à votre service ! Le coût est de 13,09 € de l'heure par travailleur.

Cotisation : Pour les 3 services proposés, une cotisation de 5€ par mois est demandée à l'exception : des personnes en médiation de dettes, des bénéficiaires du revenu d'intégration, des bénéficiaires de la GRAPA.

Contact : Nathalie Rouchet

+32 (0) 4/367.42.20

EGOUTS: L'entretien n'est pas régulier.

Question au Collège : A la question du Mouvement Citoyen quant à savoir s'il existait un calendrier d'entretien des égouts sur la commune.

Réponse du Collège: il n'y a pas de calendrier d'entretien des égouts.

Action du MCS: Le conseil du Mouvement Citoyen: si vous constatez un problème d'entretien des égouts, n'hésitez pas à téléphoner au service des travaux : 04/382.43.13.

SECURITE : Les habitants se demandent s'il existe encore des agents de quartier ?

Oui, ce statut existe toujours. Pour connaître l'identité de leur agent de quartier, la zone de police SECOVA, **pour des raisons qui lui sont propres**, demande que les villageois s'adressent directement au numéro de téléphone suivant: 04/364.22.71 ou par mail à l'adresse: ZP.Secova@police.belgium.eu

DENEIGNEMENT : Pas suffisant surtout dans les cours

Il faut distinguer les cours qui sont en co-propriété dans lesquelles les co-proprétaires sont tenus de s'organiser pour le déneigement et les cours faisant partie du domaine public.

Pour le déneigement de ces dernières, s'adresser au service des travaux : 04/382.43.13 ou 04/382.43.08

Réponse du Collège : contacter le Service Travaux. Maxime SCHOLTES 04/382.43.13 maxime.scholtes@sprimont.be
Alain Wilkin 04/382.43.08 alain.wilkin@sprimont.be

ENERGIE : Capacité du réseau RESA (de plus en plus de besoins). De plus en plus de problèmes sont relevés par les habitants de la commune sur le réseau électrique, certaines installations photovoltaïques ne fonctionnent pas correctement.

Questions au Collège:

Quelles actions avez-vous entrepris ou comptez-vous entreprendre vis-à-vis du Gestionnaire de Réseau de Distribution quant à ses obligations à assurer/assumer les raccordements et installations PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES sur la commune "dans un délai raisonnable"?

Pouvez-vous commander un inventaire/cadastre des ménages confrontés à ces mises en sécurité des onduleurs (via le GRD ou via une enquête publique) afin que les utilisateurs lésés puissent entreprendre une action commune et solidaire (que ce soit envers le GRD ou le régulateur en exigeant la suspension de la redevance Prosumer tant que les installations ne sont pas stabilisées).

Réponse du Collège: le Collège invite le citoyen à communiquer auprès de RESA les dysfonctionnements du réseau de distribution de l'électricité.

Enfin, que comptez-vous faire pour informer le citoyen, avec le plus de transparence possible, des risques économiques potentiels liés à de telles installations de panneaux photovoltaïques ?

Réponse du Collège: **voir article dans Sprimont info du mois de décembre sous l'impulsion du MCS**

Actions du MCS : Les conseillers communaux ont interpellé le Collège lors de la séance du 16 novembre ; afin de prévenir les candidats installateurs de panneaux photovoltaïques de possibles difficultés pour faire fonctionner leurs installations, le Mouvement Citoyen a demandé au Collège la publication d'un article d'information dans Sprimont Info, le journal officiel de la commune. L'article intitulé «trop de photovoltaïque tue le photovoltaïque» est paru dans l'édition du mois de décembre 2022.

Pour aider nos concitoyens à ne pas tomber dans le “panneau du photovoltaïque”, il est rappelé, qu'afin de déterminer si l'installation de panneaux photovoltaïques sera compatible avec le réseau du quartier, il est conseillé de prendre préalablement contact avec RESA au 04/220.12.11 ou via l'adresse mail autoproducteur@resa.be

En cas de dysfonctionnement de votre installation, quelques solutions peuvent être envisagées : changement de phase, installation tri-phasé, compteur intelligent. Enfin, préalablement à la mise en place d'une nouvelle installation, n'hésitez pas à interroger vos voisins qui en possèdent, afin de vérifier si le réseau n'est pas déjà saturé. Veuillez également à ne pas surdimensionner votre installation.

LIENS SOCIAUX

De la bienveillance pour nos anciens (fracture numérique et isolement)

Fracture numérique :

Le Mouvement Citoyen informe qu'un atelier informatique géré et initié par des citoyens est disponible pour des formations “à la demande”. Les formations se donnent à Louveigné : infos et renseignements: Les ateliers d'informatiques de Louveigné: ailvgmv@gmail.com Téléphone: 0486/90.01.50

Isolement :

Le Mouvement Citoyen rappelle que des activités récréatives sont organisées par la commune, notamment pour nos aînés: renseignements et infos: Mme Valentine Willemsen: 04/382.43.03

valentine.willemsen@sprimont.be

Le Mouvement citoyen a créé plusieurs groupes de réflexions et d'activités destinés à recréer du lien social. Ces groupes sont ouverts à tous, il n'est pas nécessaire d'être membre du Mouvement citoyen pour participer aux activités, lesquelles sont entièrement gratuites.

L'orchestre d'un soir : est destiné aux musiciens débutants ou avancés qui souhaitent jouer en groupe, dans le respect des capacités de chacun. Intéressé? Écrivez à mcsprimont2017@gmail.com ou téléphoner au 0495/75.90.59

Le groupe «Pas à pas» (toile sprimontoise) se réunit tous les mois. Une activité gratuite où les membres se réunissent pour effectuer une promenade découverte de différents lieux de la commune. Ces promenades sont annoncées avec ou sans difficultés éventuelles, chacun pouvant ainsi, selon sa forme physique, décider ou non de participer. Si cela vous intéresse, vous pouvez contacter Marie-Paule Labeye au 0497/78.03.79.

Le groupe «Livoye del caracole» -dont question ci-dessus- Responsable Sylvie GARRAY 0488/51.03.30

Le groupe «Economie circulaire» (Donneries-recyclage) Responsable Isabelle MOREAU 0472/31.08.64



JEUDI 23 MARS à 20H

Maison de la Dîme, Rue du Gravier 15, 4141 Louveigné

Présentation par Christian DELTOUR :

Le « CONTRIBUTIONNISME » Pourquoi pas à Sprimont ? Comment cela fonctionne-t-il ?

- Les gens contribuent 3 heures par semaine à l'un des projets
 - La participation est VOLONTAIRE
- Tous ceux qui participent reçoivent des avantages des projets
 - Les participants deviennent co-propriétaires
 - Ils reçoivent 1/3 des bénéfices de TOUS les projets

Participation libre – Inscription souhaitée au 0495/75.90.59

« Rien n'est plus puissant qu'une idée dont l'heure est venue ». V.Hugo

**Vous souhaitez aider le Mouvement Citoyen à continuer son travail ?
Nous avons besoin de vous !
Appelez-nous au 0495/75.90.59**

Mouvement Citoyen de Sprimont 6, rue Creumama 4141 LOUVEIGNE Tél: 0495/75.90.59
Adresse mail: mcsprimont2017@gmail.com Site internet: www.mcsprimont.com

«Aux élections, on vous demande votre voix, pas votre avis ! Avec le Mouvement Citoyen, cela peut changer!»